

Informatique & Bible, asbl - Belgique
Rue de Maredsous, 11 B5537 Denée - Belgique
Tél:+32(0)82.69.96.47 Fax:+32(0)82.22.32.69
cib@cibmaredsous.be



Interface n° e-102 Mars 2006

Présentation de
Prosper Poswick, *Un Journal du Concile: Vatican II vu par un diplomate belge*,
à l'ambassade de Belgique près le Saint-Siège
le Mardi 7 mars 2006.

Il est émouvant et peu banal de présenter une œuvre littéraire dans le lieu-même où elle fut créée. il y a 40 ans et plus!

Les trois enfants de Prosper Poswick qui signent la Préface aux Notes et Rapports qu'il a laissés pour la période autour du Concile Vatican II sont heureux et fiers de pouvoir ainsi rendre hommage à leur père là-même où il vécut et écrivit ces textes entre Avril 1957 et Juin 1968.

Pour nous. la Villa Berkeley était "la maison", notre maison. tout au long de ces années, même si notre présence fut diverse en fonction de nos âges: Réginald était déjà moine à Maredsous depuis Novembre 1955 et ne viendra à Rome qu'en 1958-59 comme militaire en congé, ou en 1964-65 comme étudiant au Collège bénédictin Saint-Anselme sur l'Aventin; Mariana passera plus d'une année en coopération à Madagascar avant d'épouser l'architecte romain Roberto Freddi, trop tôt enlevé à son affection et à celle de leurs 4 enfants; André, notre benjamin, sera le plus stable "à la maison", via de Notaris, d'où il allait suivre les cours au Lycée français de Rome. Nous ne voulons pas oublier notre sœur Christine qui vécut également ici durant cette période et s'était réjouie de ce projet de publication, mais un cancer nous l'a également enlevée en 1999.

Vous pouvez donc imaginer tous les souvenirs accumulés pour nous autour de ce projet de publication qui n'aurait pas pu voir le jour sans la contribution majeure, bien que très discrète, de ma collaboratrice Yolande Juste qui en assurée la cohérence et la finition.

J'ajouterai une touche personnelle à cette présentation des différents acteurs de cette publication: elle nous amène au sujet principal du livre dont nous allons parler. Pendant que je faisais ma licence en théologie au Collège bénédictin sur l'Aventin, j'ai eu la chance de vivre la troisième session du Concile Vatican II (14 septembre – 21 novembre 1964) comme Secrétaire du Révérendissime Père Godefroid Dayez, Abbé de Maredsous – mon Abbé donc – qui était Père conciliaire en raison de sa fonction d'Abbé Président de la Congrégation bénédictine belge et qui résida à Saint-Anselme à cette occasion. J'ai vécu là neuf ou dix semaines d'une présence intense à ce grand événement d'Église avec, même, le sentiment de pouvoir y apporter un tout petit grain de sel personnel. L'un de ces grains fut la mise au point du texte d'un amendement proposé par l'Abbé Dayez qui eut une influence sur la façon de parler de la vie monastique dans la Constitution *Perfectae caritatis* sur la Rénovation et l'adaptation de la vie religieuse qui sera promulguée le 28 octobre 1965. Un autre grain de sel fut le banquet organisé par mon père pour rassembler, ici-même, en vue de faire notamment le lobbying en faveur de l'amendement évoqué, un très grand nombre de Pères conciliaires représentants les ordres monastiques au Concile (y compris, parmi eux les Frères Schutz et Thurian de Taizé) ... un grand moment pour le jeune moine que j'étais, d'autant que cela se passait, en plus, "à la maison"!

Comment en aurait-il été autrement pour un jeune bénédictin qui sortait de près de 5 années d'études à la grande école de théologie dominicaine du Saulchoir (au sud de Paris), là où les décisions brutales du cardinal Ottaviani venaient d'écartier les grands théologiens que furent les Pères Congar et Chenu – avec lesquels nous continuions d'ailleurs à avoir



des séminaires clandestins dans la maison toute proche des dominicaines de Soisy-sur-Seine. Ils avaient été remplacés par un dominicain belge, le P. Jérôme Hamer, qui sera un grand expert du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens au Concile et après, et qui deviendra cardinal en 1985. J'ai gardé d'excellents et fraternels contacts avec lui jusqu'à son décès en 1996.

Je suis donc, comme Mr l'abbé Troisfontaines, un témoin de la génération conciliaire.

Plusieurs fois nous avons suggéré à notre père, Prosper Poswick, d'écrire ses mémoires, car il nous semblait que les événements dont il avait été acteur et témoin privilégié, méritaient d'être fixés dans la mémoire de l'humanité et des chrétiens. Il a toujours refusé au nom de sa conception du métier de diplomate. Pour lui, ce métier résidait tout entier dans les relations personnelles que l'on pouvait nouer, et donc, dans la discrétion absolue qui seule pouvait engendrer la confiance et les confidences. Cette conscience professionnelle, il l'avait observée rigoureusement: les diplomates ne pouvaient garder aucune copie personnelle des Rapports qu'ils envoyaient à Bruxelles – pour Prosper Poswick cela voulait dire des Rapports envoyés au Ministre des Affaires étrangères dont il était l'agent, mais toujours; également, au Roi Baudouin dont il avait la forte conviction d'être le représentant personnel auprès du Souverain Pontife! Nous serons donc amenés à négocier avec les Archives du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles et sa Commission diplomatique, l'ouverture des dossiers Poswick pour la période conciliaire, et, ensuite, l'autorisation de les publier. J'y reviendrai.

Après le décès de mon père, en octobre 1992, comme nous commençons à classer ses archives avec mon frère André, nous sommes tombés sur une série de dossiers intitulés "Colligitefragmenta" ("recueillez les morceaux" – allusion à l'épisode de la multiplication des pains dans l'évangile). Rapidement, nous avons vu qu'il avait entassé là une série de Notes de longueur, de sujet et de style très divers, ayant trait à des événements, des personnes, principalement autour de son séjour à Rome (1957-1968) qu'il considérait comme le sommet de sa carrière (... et ce le fut). Bien que fort décousues, sans classement évident. ces Notes étaient pittoresques, intéressantes, voire parfois "piquantes" quand il s'agissait de certaines personnalités – surtout de la "noblesse noire"! Nous avons enregistré tout cela; puis nous avons tout classé chronologiquement (autant qu'il était possible – mais il y avait malgré tout une date sur presque toutes ces Notes). Nous avons lu et soumis ces Notes pour lecture aux spécialistes de l'histoire de Vatican II que sont les Professeurs Claude Soetens (Louvain-la-Neuve) et Jan Grootaers (Leuven). Ils nous ont conseillé d'étoffer ces Notes en les faisant dialoguer avec les Rapports envoyés à Bruxelles durant la même période.

Nous avons alors obtenu du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, l'ouverture et la copie de presque tous les Rapports de Prosper Poswick touchants au Concile Vatican II. Il nous faut ici remercier chaleureusement l'Archiviste des Affaires étrangères. Mlle Françoise Peemans, qui nous a beaucoup aidé. Y compris dans l'épisode suivant: pouvions-nous publier ces documents qui appartenaient aux Archives des Affaires étrangères. tandis que le droit d'auteur inaliénable appartient sans conteste à leur auteur, Prosper Poswick? Première réponse négative: cela appartient à l'État belge et seul l'État belge peut autoriser leur publication! Quand j'ai demandé qui était, en l'occurrence, l'État belge, son représentant et son adresse pour que je puisse négocier la chose avec le "propriétaire" du fonds documentaire: personne n'a pu me répondre! Cela a duré deux années de patientes négociations pour lesquelles nous avons reçu l'appui de l'actuel ambassadeur près le Saint-Siège, Mr Cardon, que je tiens ici à remercier vivement pour son aide!

Le volume des Notes et Rapports, remis en ordre chronologique, devenait alors trop considérable pour une publication en un volume. Nous avons donc fait une certaine sélection, principalement dans les Notes personnelles, en nous concentrant sur la période et l'événement conciliaires. Il reste donc de la matière pour une autre publication sous un angle plus familial autobiographique et "mondain"!

Mais un gros travail était encore nécessaire. On ne pouvait livrer ces documents à l'état brut. Il fallait les "éditer". Avec l'aide d'un jeune chercheur historien de l'Université de Louvain, Mr Pierre-Luc Plasman, nous avons créé une annotation sobre et factuelle aussi complète que possible, situant les personnages les institutions, les lieux mentionnés. Le tout repris sous forme d'un Index alphabétique qui est un vrai petit *Who's Who* de la période conciliaire.

Faillait-il faire plus? entrer dans l'évaluation et le commentaire? On sait qu'un document livré à l'état brut – sauf le cas de quelques chefs-d'œuvre littéraires qui traversent les siècles – reste limité dans sa signification permanente s'il n'est pas l'objet d'une évaluation et d'une mise en perspective historique. Nous n'avons pas voulu franchir ce pas qui aurait demandé de longues études historico-théologiques sur la période conciliaire. Nous pensons qu'il y a assez d'historiens et de théologiens de métier qui trouveront, dans le matériau que nous publions, matière à étayer la vérité historique sur ce grand événement que fut le Concile Vatican II.

Nous avons cependant voulu aider le lecteur en introduisant chacun des 5 chapitres par un bref résumé historique sur la période évoquée dans le chapitre. Dans le même esprit, nous avons publié, en Appendice, la liste complète des Rapports envoyés par Prosper Poswick au Ministère des Affaires étrangères de 1957 à 1968. Cette liste permet de prendre la mesure de trois phénomènes importants pour interpréter tous les textes publiés:

1. Le Concile Vatican II, aussi important soit-il en lui-même et donc, en principe, pour un diplomate accrédité près le Saint-Siège, n'était qu'un souci particulier parmi les nombreux sujets que l'ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège estimait, à l'époque, devoir traiter pour informer correctement son Ministre.
2. À voir le nombre de Rapports envoyés à Bruxelles (parfois plusieurs le même jour sur des sujets divers), on se rend compte que le travail d'un ambassadeur près le Saint-Siège est loin d'être la sinécure que d'aucuns pourraient imaginer.
3. Durant cet événement capital pour l'Église, le Vatican, les catholiques et le monde, l'ambassadeur reste un observateur extérieur qui voit ces événements en politicien et non en théologien ni en Père conciliaire.

Cette dimension politique et laïque du regard porté avec une grande objectivité sur l'événement est peut-être ce qui m'a le plus impressionné par contraste avec mon intérêt personnel pour le Concile en tant que religieux et théologien. Mon père était un catholique fervent, plutôt conservateur et traditionnel. Il faisait ses Rapports à un Ministre des Affaires étrangères de grande stature et de grande culture, mais socialiste et agnostique (Paul-Henri Spaak). Ces deux facteurs auraient pu mener à des Rapports insipides ou à des Notes personnelles biaisées. Il n'en n'est rien! L'objectivité et la qualité du témoin apparaissent d'autant plus irréfutables. Prosper Poswick a vu clairement se dessiner une très large majorité conciliaire qui voulait faire contre-poids aux décisions providentielles mais précipitées de Vatican I sur l'autorité du Pontife romain, en mettant en place son indispensable complément: l'autorité des évêques et de leur Collège succédant au Collège des Apôtres. Toute tentative d'herméneutique révisionniste sur ce point crucial – contesté et patiemment "détricoté" par la curie romaine dès les débats conciliaires et jusqu'à ce jour – trouvera dans les documents ici publiés une dénégation péremptoire!

Quant au rôle joué par un grand nombre de belges (évêques, théologiens, experts) dans la marche du Concile Vatican II, l'ambassadeur Poswick se doit évidemment par profession, d'y être très attentif et de le souligner. Présence éminente, compétente, dynamique, efficace que l'on voit également à l'œuvre sous un autre angle dans d'autres Journaux conciliaires comme ceux du dominicain Yves Congar (fait entre temps cardinal) ou de l'ancien Recteur du Collège belge à Rome, Mgr. Prignon – qui fut Conseiller ecclésiastique de mon père à partir de la 3ème Session du Concile. À ce titre, il rédigea certaines synthèses sur les résultats des 3ème et 4ème sessions du Concile dont le texte (environ 80 pages en tout) est incorporé aux Rapports envoyés à Bruxelles par Prosper Poswick.

Mais, sur ce point, le Professeur Troisfontaines pourra dire bien plus que moi, ayant vécu tout le Concile dans la proximité de cette "squadra belga".

Avant de conclure, je lis les derniers paragraphes d'un Rapport de Prosper Poswick à P.-H. Spaak, le 29 septembre 1964 (pp. 460-461):

"Les votes sur la collégialité épiscopale, lorsqu'ils seront entérinés par le Pape, sont destinés à transformer le visage actuel de l'Église, et à lui donner une structure plus œcuménique. Cette transformation ne se fera sentir qu'à la longue, surtout dans ses répercussions au sein des Églises séparées. En effet, pour donner des apaisements à ceux qui craignent que Vatican II n'énerve la primauté du siège de Saint Pierre proclamée, avec l'infaillibilité, par Vatican I, la commission a été amenée à multiplier exagérément dans les textes la réaffirmation de cette primauté. L'effet psychologique des décisions du Concile sera ainsi

malencontreusement et inutilement diminué dans les autres chrétientés."

"Au moment de clôturer ce rapport, il me semble nécessaire de souligner, une fois de plus, le rôle que les Belges jouent dans le Concile. Il est certain que le Cardinal Suenens en est la personnalité dominante; on peut même douter que, sans son action, ces grandes assises auraient pu franchir les obstacles qu'elles ont trouvés sur leur route. Dans un secteur déterminé, celui de la liberté de conscience, c'est Mgr De Smedt, évêque de Bruges, qui a joué le rôle déterminant. Enfin parmi les experts, celui qui a la tâche la plus lourde, la plus délicate, et qui la mène à bien, c'est Mgr Philips. Son expérience parlementaire est, pour le Concile, unique et irremplaçable. Sa sagesse et son savoir faire lui ont acquis l'entière confiance de Paul VI."

Un dernier mot, au-delà de ce cocorico belgo-belge: nous avons voulu souligner la portée universelle des documents ici présentés en rappelant, en exergue du livre, le *Message aux Gouvernants du Monde* dont l'image de couverture évoque la remise au Baron Poswick, doyen du Corps diplomatique⁰ lors de la cérémonie de clôture du Concile Vatican II. le 8 décembre 1965. C'est au quarantième anniversaire de cette clôture qu'après avoir participé à la messe anniversaire célébrée à la basilique Saint-Pierre par le Pape régnant, j'ai pu remettre les premiers exemplaires du livre, envoyés par l'éditeur Fr.-Xavier de Guibert (Paris), à l'ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège.

Fr. Réginald-Ferdinand Poswick, osb
Maredsous-Rome, le 7 mars 2006

